

Problématique d'accès des femmes à la terre dans la commune de Nikki au nord du Bénin

Résumé de communication pour la Journée d'étude à l'Université Général Lansana Conté - Sonfonia-Conakry (UGLC-SC), 4 juin 2018

AKIYO Offin Lié Rufin¹ YOLOU Isidore² IBRAHIM Moutalabi³ ONIBON-DOUBOGAN Yvette⁴ YABI Ibouaïma⁵

1, 3&4=Département de Sociologie-Anthropologie, FLASH/Université de Parakou (Bénin)

2= Département de Géographie et Aménagement du Territoire, FLASH/Université de Parakou (Bénin).

5= Département de Géographie et Aménagement du Territoire, FASHS/Université d'Abomey-Calavi (Bénin).

Email : rufinakivo@yahoo.fr

Contacts : (229) 97476110/94207086

Résumé

Avec la croissance démographique, on assiste de plus en plus à une disparité sociale dans la gestion des terres au Bénin en général et dans la Commune de Nikki en particulier. L'objectif de cette étude est de mieux comprendre les différents modes et les logiques sociales qui sous-tendent l'accès des femmes à la terre dans le milieu d'étude en vue de proposer des approches de solution. Les techniques d'entretien semi-directifs et d'observation ont permis de collecter les informations auprès de 159 acteurs constitués de rois, de chefs de culte, de chefs de terre, de chefs de collectivités, des artisans, des producteurs, des ménagères, du responsable des affaires domaniales de la Marie, des élus locaux et des Associations ou ONG féminines travaillant sur les droits des femmes. Ces différents groupes cibles ont été identifiés sur la base de la technique de l'échantillonnage à choix raisonné. Le modèle ethno méthodologique axé sur les travaux de Garfinkel (1967) a été utilisé pour analyser les résultats. De ces résultats, il ressort que plusieurs pesanteurs socio-anthropologiques, politiques et historiques, entravent l'accès des femmes à la terre dans le milieu d'étude et auxquelles il urge d'apporter des approches de solution à travers des actions de sensibilisation et de conscientisation.

Mots-clés : Nikki, terre, femmes, perceptions, solution.

Abstract: Problem of women's access to earth in Nikki community in northern Benin

With population growth, there is growing social disparity in land management in Benin in general and in the Nikki Commune in particular. The objective of this study is to better understand the different modes and social logics that underlie women's access to land in the study environment in order to propose solutions approaches. The semi-directive and observational interview techniques made it possible to collect information from 159 actors made up of kings, cult leaders, land chiefs, community leaders, artisans, producers, housewives, the head of state affairs of the town hall, local elected representatives and women's associations or NGOs working on women's rights. These different target groups were identified on the basis of the judgment sampling technique. The ethno-methodological model based on the work of Garfinkel (1967) was used to analyze the results. From these results, it emerges that several socio-anthropological, political and historical constraints hinder women's access to land in the study environment and that it is important to provide approaches to solutions through awareness-raising actions awareness.

Keywords: Nikki, earth, women, perceptions, solution.

Introduction

La terre est une importante ressource de développement des communautés au Bénin en général et dans la Commune de Nikki en particulier. Mais avec la croissance démographique, on assiste de plus en plus à une disparité sociale dans la gestion de cette ressource naturelle qui est au cœur de nombreuses activités socioéconomiques (Ibrahim, 2013). Dans la Commune de Nikki située au nord du Bénin où les femmes sont majoritaires à l’instar de la tendance démographique du pays, force est de constater que la plupart des terres attribuées à cette catégorie sociale sont souvent appauvries et situées à proximité des habitations. De plus, cette attribution est perçue comme un prêt ou un droit temporaire à la terre et non une copropriété bien que plusieurs textes aux plans national et international aient garanti à tout individu le droit de propriété quel que soit le sexe (MCA, 2008). En effet, ‘l’accès des femmes à la terre est une question essentielle car celle-ci est une composante cruciale de la production alimentaire, avec des implications directes en matière de logement comme de développement communautaire’ (FAO, 2012). En milieu baatonnu, la terre est également un bien sacré. Mais depuis quelques années, la gestion de cette ressource environnementale constitue un grand problème de société incluant souvent une disparité entre les sexes. Quelles sont alors les causes, les manifestations et les conséquences de ce problème d’accès des femmes à la terre dans ce milieu d’étude ?

1- Cadre empirique d’investigation et démarche méthodologique

Située à environ 530km de Cotonou au Bénin, la Commune de Nikki est localisée dans le département du Borgou. Elle est limitée au Nord par la Commune de Kalalé, au Sud par celle de Pèrèrè et à l’Ouest par les communes de Bembèrèkè et de N’Dali. Sur sa façade Est, elle sert de frontière au Bénin avec la République Fédérale du Nigéria comme beaucoup d’autres communes du département du Borgou comme Tchaourou, Pèrèrè et Kalalé. Subdivisée en 07 arrondissements à savoir : Nikki centre, Biro, Gnonkourakali, Ouénou, Séré Kalé, Suya et Tasso, elle compte 150.466 habitants avec 74.895 hommes et 75.571 femmes représentant 50,22% de la population totale (INSAE/RGPH4, 2013). La figure 1 illustre la situation géographique et administrative de ce milieu d’étude.

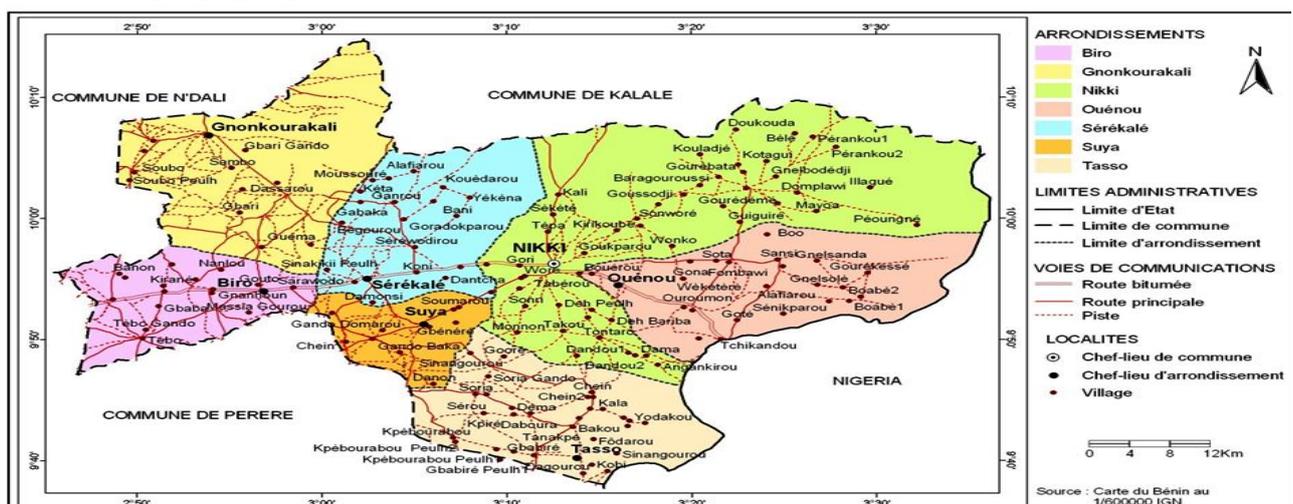


Figure 1 : Carte géographique et administrative de la Commune de Nikki **Source** : IGN, 1992.

La collecte des données a été réalisée à l'aide de questionnaire, de grille d'observation et de guide d'entretien auprès de 159 acteurs composés de rois, de chefs de culte, de chefs de terre, et de collectivités, des artisans, des producteurs, des ménagères, du responsable des affaires domaniales de la Commune de Nikki, des élus locaux et des Associations ou ONG féminines travaillant sur les droits des femmes. Le modèle ethno méthodologique axé sur les travaux de Garfinkel (2002) a été utilisé pour analyser les résultats.

2- Résultats et discussion

2.1- Résultats

Plusieurs raisons socioéconomiques et historiques justifient le problème d'accès des femmes à la terre dans la Commune de Nikki. Au nombre de celles-ci, figurent à 76%, l'exclusion des femmes du processus d'héritage foncier car le mariage de la femme ne favorise pas la pérennité et la perpétuation de la tradition de sa famille avec pour conséquence, le transfert du patrimoine immobilier des parents vers l'époux après décès des parents géniteurs. De plus, dans l'ancien régime foncier, la terre du lignage est administrée par le chef de terre (Mondjannagni, 1977). La quasi-totalité des terres cultivables font aujourd'hui l'objet d'une appropriation individuelle par les hommes, chefs de familles restreintes. A ce premier facteur s'ajoute aussi le fort taux d'analphabétisme des femmes (77,52 %) ; ce qui ne leur permet pas de mieux cerner leurs différents droits et devoirs en matière foncière.

Sur le plan économique, notons également que les femmes de Nikki, dans leur situation de dominées à l'instar de la plupart des femmes béninoises, ne disposent pas pour la plupart de garantie ou de crédibilité en matière financière. Elles n'ont accès qu'aux microcrédits de 25.000 à 50.000 FCFA qui leur permettent d'investir plus dans le petit commerce que dans la terre. Ainsi, avec l'achat des terres dont le caractère est onéreux et contraignant, les femmes qui sont souvent à revenus très limités accèdent difficilement à la propriété foncière. Cette couche sociale est alors obligée de recourir de plus en plus au système d'emprunt, d'alliance et de don dans le cadre de ces diverses activités (champ, maraîchage, commerce, etc). Les femmes de la Commune de Nikki accèdent à la terre principalement par l'emprunt gratuit avec 37% pour les champs et 27% pour les autres activités contre respectivement 14% et 7% pour les hommes. Ces modes d'accès permettent aux femmes sans terre de trouver des terres à exploiter même si elles sont d'une part à faible superficie et que 83% des terres qui leur sont attribuées sont souvent appauvries et situées à proximité des habitations d'autre part. Comparées aux hommes, les femmes exercent des droits précaires sur cette ressource parce

qu'elles sont exclues des droits de succession au foncier et disposent de peu de moyens financiers pour en acquérir là où un marché foncier existe. Dès lors, leurs droits de gestion sur les terres qu'elles exploitent sont limités et leurs récoltes sont aussi plus accessibles aux autres membres de la famille que celles des hommes. Par conséquent, on assiste à une précarité permanente dans l'exploitation des terres par la gente féminine avec comme corollaire, le risque permanent d'éviction et de prohibition de plantations pérennes. La figure 2 illustre le droit des d'accès à la terre des deux catégories sociales.

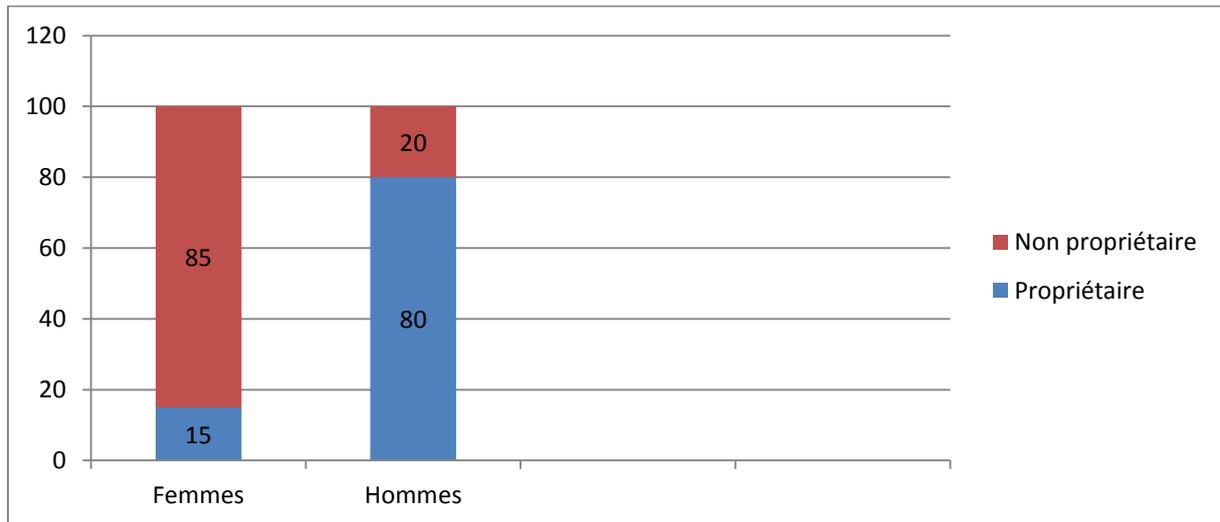


Figure 2 : Statut précaire de l'accès des femmes à la terre dans la Commune de Nikki

Source : Enquêtes de terrain, août 2017.

Ce graphique montre que le droit de propriété est sensiblement plus développé au niveau des hommes que des femmes.

2.2 Discussion

La revue des différents modes d'accès à la terre montre qu'il existe au Bénin en général et dans la Commune de Nikki en particulier une gamme variée de droits d'accès des femmes à la terre avec ses conséquences. Mais de tous ces modes, l'héritage dont les femmes continuent d'être exclues tend à disparaître sous l'effet combiné de la pression démographique et de l'expansion des cultures de rente bien que, plusieurs textes au plan national et international ne cessent de prôner l'égalité des hommes dans ce secteur. Au nombre de ces textes, figure la loi n°2002-07 du 24 août 2004 portant Code des Personnes et de la Famille dispose en son article 619 que : « *Les enfants ou leurs descendants succèdent à leurs père et mère ou autres ascendants sans distinction de sexe ni d'âge encore qu'ils soient issus de différents mariages sous réserve des dispositions prévues au présent code relativement aux enfants incestueux. Ils succèdent par égales portions et par tête, quand ils sont tous au premier degré et appelés de leur chef, ils succèdent par souche, lorsqu'ils viennent tous ou en partie par représentation* ». D'autres

auteurs ont aussi mis l'accent sur cette difficulté d'accès des femmes à la terre qui constitue d'une part, un problème de sécurisation foncière (Ouedraogo, 2009) et d'autre part, une entrave au développement des communautés (Hounlonkou et al., 2002). De par leur rôle et place, ces femmes jouent un rôle important dans la gestion des exploitations (Agossou G., 1992). Ces différents modes de détention et de gestion du foncier en milieu traditionnel au Bénin présente aussi bien des avantages que des inconvénients (Midingoyi S, 1992).

Conclusion

La présente recherche met un accent sur le genre et le foncier au Bénin en général et dans la Commune de Nikki en particulier. Les différents résultats montrent la persistance de la disparité entre l'homme et la femme dans ce secteur malgré l'existence d'un important arsenal juridique. Cette situation est due à des pesanteurs socioculturelles, historiques et économiques qui entravent l'épanouissement de la femme. Pour ce faire, il est nécessaire de mettre en place et encourager dans tous les villages la promotion des associations d'appui de l'accès des femmes à la terre et favoriser enfin la constitution de groupement de femmes à qui, des terres seront concédées gratuitement pour diverses exploitations.

Références bibliographiques

- AGOSSOU G. (1992) : Rôle et place des femmes dans les exploitations. Cas de deux villages de Dassa-Zoumé, département du Zou, République du Bénin, thèse d'ingénieur Agronome FSA/UNB/Abomey-Calavi-Bénin, 170 p.
- HOUNLONKOU A.N. et AHOYO-ADJOVI N. (2002) : Genre et foncier au Bénin : accès, gestion et contrôle, 15p.
- GARFINKEL H. (2002) : Ethnomethodology's Program: Working out Durkheim's Aphorism, Lanham, MD, Rowman & Littlefield Publishers, 2002, 297p.
- IBRAHIM M. (2013) : Problématique de l'accès des femmes à la terre en milieu baatonnu : cas la Commune de Nikki, Mémoire de Licence professionnelle en Sociologie-Anthropologie, Université de Parakou/Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines, Parakou, Bénin, 49p.
- INSAE (2013) : Rapport du 4^{ème} Recensement Général de la Population et de l'Habitation, Cotonou, Bénin, 2013, 35p.
- MCA-Bénin (2008) : Elaboration de stratégies pour accroître l'accès des femmes à la terre, 49p.
- OUEDRAOGO M. (2009) : La problématique de l'accès à la terre et de la sécurisation foncière : cas des cultures maraichères à Nouna, 76p.

MIDINGOYI S. (1992) : Modes de détention et de gestion du foncier en milieu traditionnel au Bénin : Avantages et limites. Communication au séminaire sur l'évaluation comparative des modes de détention et de gestion du foncier au Bénin, 15p.

FAO (2012) : L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde, 73p.

MONDJANNAGNI, A. (1977) : Campagnes et villes au sud de la R.P.B. édition Mouton, Paris, 614 pages.

MINISTERE DE LA FAMILLE ET DE LA SOLIDARITE NATIONALE (2008) : Loi N° 2002-07 du 24 Août 2004 portant Code des Personnes et de la Famille, Bénin, 226p.